

I - Une rentrée sous tension dans les collèges du département

1. Une hausse constante des effectifs dans les collèges du département

La population scolaire dans les collèges du département (y/c SEGPA et 3ème prépa pro) est passée de 66 123 élèves à 76 316 élèves en l'espace de 10 ans ! De fait, la hausse démographique est très loin d'avoir été compensée au niveau du bâti comme en termes de moyens horaires et humains. À la rentrée 2018, ce sont **seulement 1 500 heures qui ont été données à la Seine-Saint-Denis pour 2 043 élèves en plus, soit moins d'une heure allouée par élève supplémentaire !** La hausse des effectifs par classe est donc bien réelle.

De fait, la direction académique n'a pas respecté les « repères » qu'elle affirme pourtant chaque année prendre en compte : 24 élèves maximum par classe en REP / REP + et 26 dans les établissements non classés. À la rentrée, 18 collèges (soit 14 % des 128 collèges du département) affichaient un ou plusieurs niveaux à plus de 26 élèves ; cette proportion est sans doute bien plus importante aujourd'hui au vu de nos remontées de terrain sur les nombreuses inscriptions tardives.

2. L'État continue de négotier sur le dos des élèves et des familles les plus fragiles

Les dispositifs spécifiques ont été sacrifiés par l'État sur l'autel de l'austérité budgétaire. Les classes d'accueil (UPE2A) et les NSA qui bénéficient aux élèves allophones, les ULIS qui accueillent des élèves relevant du handicap et les dispositifs relais qui luttent contre le décrochage scolaire, ont dû faire face à une saignée horaire sans précédent (- 5 heures pour les UPE2A / NSA, - 4 heures pour les ULIS, - 8h pour les dispositifs relais, soit au total - 14,5 postes / ETP) :

- Les conditions d'affectation des élèves allophones (**UPE2A / NSA**) tout comme les conditions de leur inclusion dans les classes sont chaque jour plus difficiles.
- Dans l'enseignement adapté (**SEGPA**) : alors qu'à la rentrée 2018, 80 élèves de plus qu'en 2017 bénéficient de l'enseignement adapté, la DSDEN a fermé 4 classes de SEGPA dans le département pour 1 seule ouverture !
- Dans les **ULIS** : l'État a beau répéter à l'envi qu'il a pris la mesure de la scolarisation des élèves relevant du handicap dans le département (46 ouvertures de dispositifs ULIS dans les 12 dernières années), il n'en reste pas moins qu'entre 2017 et 2018, seuls 5 dispositifs ont été ouverts alors même que 146 nouveaux.elles élèves ont été affecté.e.s (soit la moitié des places nécessaires !). Les conditions d'accueil et d'accompagnement des élèves en situation de handicap sont scandaleuses, ainsi que l'illustre l'énorme pénurie d'AVS/AESH dans le département. Il manque, dans notre département, 1 600 places en établissements spécialisés de type IME mais aussi ITEP : instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (3 400 orientations pour 1 800 places). De la même manière, ce sont aussi 1 600 places qui manquent dans les structures de soins (2 400 orientations pour moins de 800 places). Où sont les enfants qui n'ont pas l'étayage et les soins dont ils.elles auraient besoin ? Pour la plupart, ils.elles sont en souffrance dans nos établissements, et les enseignant.e.s font ce qu'ils.elles peuvent... Ajoutons que l'aide sociale à l'enfance (ASE) et la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) sont exsangues, tout comme les municipalités qui n'ont plus les moyens d'embaucher des éducateurs/trices. Les politiques successives d'austérité budgétaire ont eu raison de la prévention sous toutes ses formes.

3. « Devoirs faits » : de la poudre aux yeux !

Tandis que l'État a choisi de sacrifier les élèves et les familles plus fragiles, **c'est l'équivalent de 175 postes qui ont été alloués pour le seul programme Devoirs faits (76 655 heures au titre de l'année scolaire 2017-2018 et 36 700 heures pour le seul 1^{er} trimestre 2018-2019) en lieu et place de moyens pérennes garantissant la stabilité des équipes pédagogiques !** Il s'agit là d'un volume d'heures exorbitant qui ont bénéficié, l'an passé, à moins de 20 % des élèves du département. En Seine-Saint-Denis, l'État privilégie la communication et les *diktats* ministériels au mépris des conditions d'accueil et de travail des élèves comme des personnels. Cela se traduit inévitablement dans la réalité : lorsqu'on s'intéresse aux résultats aux examens (DNB et baccalauréat), la Seine-Saint-Denis reste entre 5 et 6 points en-dessous de la moyenne du territoire métropolitain : les inégalités territoriales dont nos élèves sont victimes continuent de se creuser, ainsi que l'illustrent deux récents rapports, l'un, parlementaire, sur l'action de l'État en Seine-Saint-Denis¹, l'autre du CNESCO (seule instance indépendante d'évaluation des politiques scolaires dont Jean-Michel Blanquer a programmé la disparition...)².

1 <http://www.assemblee-nationale.fr/15/rap-info/i1014.asp>

2 <http://www.cnesco.fr/fr/inegalites-territoriales/>

II - L'horizon très inquiétant de la réforme du lycée

1. Des effectifs qui explosent !

La population scolaire dans les lycées du département (hors post-bac) est passée de 47 021 élèves à 51 857 élèves en l'espace de 10 ans ! Là encore, au lieu de prendre la mesure de cette hausse démographique massive, l'État opère une baisse constante des moyens horaires et humains et la Région accuse un retard inadmissible sur la question du bâti. Les travaux conduits souvent en urgence par la Région placent élèves et personnels dans des situations impropres aux apprentissages voire indignes, comme en témoignent les conditions de rentrée apocalyptiques au lycée Feyder d'Épinay-sur-Seine.

2. Vie scolaire

Les moyens d'assistance éducative sont en constante tension : seulement 31 postes (assistant.e.s d'éducation et pédagogiques : AED et AP) de plus pour plus de 2 000 élèves supplémentaires ! Le taux d'encadrement ne cesse de baisser chaque année dans le département : 1 AED pour 72 élèves à la rentrée 2015, 1 AED pour 74 élèves à la rentrée 2016, 1 AED pour 78 élèves à l'occasion de la dernière rentrée ; c'est maintenant **1 AED pour 80 élèves** ! Certains établissements classés en éducation prioritaire affichent même un *ratio* qui tourne autour d'1 AED pour 100 élèves voire plus de 100 élèves ! Force est de constater que nous sommes loin du compte : la logique d'économies budgétaires l'emporte une nouvelle fois sur les nécessités pédagogiques et éducatives. En lycée, les mobilisations ont été fortes sur la question du climat scolaire (effectifs qui explosent et vie scolaire sous pression, tensions et violences aux abords des établissements), et ce dès le début de l'année : Mozart (Le Blanc-Mesnil) et Feyder début septembre, Paul Eluard (Saint-Denis), Jean Zay (Aulnay-sous-Bois) ou encore Utrillo (Stains).

3. La réforme du lycée

Les annonces de Jean-Michel Blanquer

Traduisons ! Analyses du SNES-FSU

→ Le Ministre annonce que les élèves auront plus de « choix »

Une « carte des formations » appauvrie

- Les spécialités ne seront pas offertes dans tous les établissements... elles seront accessibles « dans un périmètre raisonnable » (réseau d'établissements, y compris privés, bassin de formation...).
- La répartition des spécialités artistiques, des LCA, des sciences de l'ingénieur sera définie par académie.
- En passant de 3 spécialités en Première à 2 en Terminale, les élèves voient leur champ de formation réduit. Un.e élève de Terminale « spécialité scientifique » devra éliminer une de ces 3 disciplines, sans considération des exigences de l'enseignement supérieur... L'organisation en séries est beaucoup plus ambitieuse pour les élèves !

→ Les élèves pourront « enrichir leur formation » grâce à un « bouquet d'enseignements optionnels »

Des enseignements sacrifiés

- Les élèves ne pourront suivre qu'1 seule option en Première et en Terminale (sauf « maths complémentaires » et « maths expertes »), contre 2 actuellement !
- Des spécialités aux intitulés flous qui nient les qualifications disciplinaires des enseignant.e.s.
- Les options ne seront plus financées, il faudra utiliser la « marge locale »... si elle n'est pas utilisée pour autre chose (AP, dédoublements...).

→ Le Ministre maintient l'organisation de la voie technologique en séries

Une voie technologique marginalisée

- Les options technologiques en Seconde sont toutes facultatives. Comment et pourquoi les élèves choisiraient-ils.elles une Première technologique sans avoir eu la possibilité de suivre un enseignement technologique au préalable ? Dans le cycle terminal, les heures d'enseignements technologiques diminuent, tout comme le poids des spécialités.

→ Un lycée qui « accompagne les élèves », qui est « plus attentif aux parcours individuels »...

Concurrence généralisée

- En réalité, chaque lycée sera amené à définir son offre d'enseignements contre les autres lycées, dans une logique de compétition, et non pas de service public. Les enseignant.e.s seront en concurrence en Seconde, pour attirer les élèves dans leur spécialité, puis en Première, pour garder les élèves dans leur spécialité !

→ Le ministre annonce un « lycée de l'égalité au prétexte d'un tronc commun « large » en Première et en Terminale...

Des inégalités sociales et territoriales accrues

- La carte des enseignements sera encore plus inégale d'un lycée à l'autre, renforçant « l'attractivité » de certains, et l'évitement des autres... Le tout en assurant la promotion des établissements privés. Mais le poids croissant des choix de spécialisation précoces favorisera les élèves « initié.e.s » au système scolaire.

➔ Objectif : 2 650 postes supprimés en 2019 et plus encore les années suivantes !

Une logique comptable

- Ce lycée offre aux nouveaux *managers* de l'éducation encore plus de possibilités d'optimiser l'organisation des enseignements. **Objectif** : augmenter le nombre d'élèves par professeur.e en laissant aux établissements le soin de supprimer des enseignements qui ne font pas le plein.

III - Lutter pour le service public d'éducation, la fonction publique et l'émancipation de tou-te-s nos élèves contre l'offensive néolibérale et l'affichage sécuritaire du gouvernement

1. L'offensive du gouvernement donne des gages à la frange la plus dure du néolibéralisme

- **Réformes du lycée, de l'enseignement professionnel, de l'orientation** (informations sur les métiers et les formations confiées aux Régions, transfert des personnels des DRONISEP, fermetures de nombreux CIO,...) et **dynamitage programmé de l'éducation prioritaire**, dans un contexte de **suppressions de postes (2 650 suppressions de postes dans le 2nd degré)** ;
- **Réforme de la Fonction publique (Action publique 2022)** qui porte en elle lourdes menaces : 120 000 suppressions de postes programmées dans la fonction publique au cours du quinquennat, contractualisation généralisée, postes à profil et individualisation des rémunérations (pour isoler les personnels, casser les collectifs), gestion déconcentrée accrue (dans les établissements, tout pouvoir donné aux chef.fe.s d'établissement), fin du paritarisme ;
- **Réforme des retraites** : contre la désindexation des retraites et le système universel de «*retraite par points* » et par capitalisation, nous revendiquons le maintien de la retraite par répartition (à 60 ans, avec reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé), le retour de la CPA (cessation progressive d'activité) ainsi que le maintien de notre code des pensions et des régimes de retraites existants : régime général, régimes spéciaux, régimes complémentaires.

2. L'affichage sécuritaire comme unique réponse à la lassitude, l'inquiétude et finalement la colère des personnels d'enseignement et d'éducation

À la suite de l'incident grave du lycée Édouard Branly à Créteil (94) et à la valse hésitation du gouvernement face au hashtag #PasDeVagues, nous devons faire face aux mêmes incantations sécuritaires éculées au lieu des moyens horaires et humains dont nous avons besoin pour accompagner nos élèves. C'est ainsi qu'au moment même où, dans le département, le lycée Maurice Utrillo (Stains) poursuit sa mobilisation pour de vrais moyens pédagogiques et éducatifs, contre la nomination d'un troisième proviseur adjoint dédié aux questions de sécurité, **les éléments de langage de gestionnaire dispensés le 31 octobre dernier par le Ministre apparaissent comme des gadgets ineptes** :

- « *systématiser le signalement de chaque incident et en assurer le suivi. Sur un cahier, le plus souvent numérique, les professeurs inscrivent chaque fait et l'administration la réponse qu'elle y apporte* » ? Chaque établissement possède déjà un registre SST (Santé et Sécurité au Travail). Dans le même temps, le gouvernement auquel Jean-Michel Blanquer appartient entend, au prétexte d'une « *simplification du dialogue social* », fusionner les instances représentatives et dissoudre de fait les CHSCT ;
- des conseils de discipline « *simplifiés* » pour « *permettre une réponse plus rapide. Composé actuellement de 14 membres et convoqué au minimum 8 jours avant sa réunion, il est proposé qu'il soit dorénavant composé de 6 membres et que le délai de convocation soit raccourci* » ? Que deviennent les représentant.e.s élu.e.s de la communauté éducative dans une telle instance d'exception ?
- « *la mise en place de structures conçues pour élèves les plus difficiles, notamment les polyexclus* » ? En 2010, les ERS (Établissements de réinsertion scolaire) ont fait long feu et ont constitué un échec cinglant pour le DGESCO de l'époque, un certain... J-M Blanquer ! Relancer les classes relais ? Problème : en Seine-Saint-Denis, l'État a choisi l'an passé de sabrer précisément dans ces dispositifs dévolus aux élèves les plus en difficulté !

Face aux discours prônant l'ordre moral tout droit issus du cerveau des gestionnaires du désastre, le SNES-FSU 93 entend poursuivre la lutte dans la dynamique du 9 octobre dernier : 35 % de grévistes dans les collèges et les lycées de l'académie de Créteil. Le SNES-FSU 93 sera au cœur des mobilisations à venir dans le département. Nous continuons à revendiquer un **plan de développement pour l'éducation en Seine-Saint-Denis, afin de faire face à la hausse démographique tout en améliorant les conditions d'enseignement et en aidant les élèves les plus fragiles**. Un premier rendez-vous dans la rue, primordial, a d'ores et déjà été un succès, le 12 novembre dernier : **plus de 40 % des personnels étaient en grève dans le département pour lutter contre la ruine programmée du service public d'éducation**.

Appel des militant-e-s du SNES-FSU en Seine-Saint-Denis à voter pour les listes SNES et FSU



Le SNES, pour agir ensemble

**Je vote aux élections professionnelles
pour les listes du SNES et de la FSU !**



**ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN**

➡ **Je vote SNES et FSU** car je partage le projet d'une école égalitaire et émancipatrice qui se donne les moyens de faire réussir tou-te-s les élèves. Je pense que les élèves les plus défavorisé-e-s doivent bénéficier d'une politique ambitieuse d'éducation prioritaire qui leur permet d'affronter leurs difficultés et de s'émanciper. Je pense que les élèves à besoins éducatifs particuliers méritent l'attention et les moyens nécessaires à une éducation digne, au plus près de leurs besoins.

➡ **Je vote SNES et FSU** car leurs militant-e-s partagent mon quotidien dans les collèges, lycées et CIO ; ils/elles me conseillent sur ma carrière, m'accompagnent face à un management de plus en plus inhumain, organisent les luttes dans mon établissement, dans le département, dans l'académie et dans tout le pays.

➡ **Je vote SNES et FSU** car je partage les choix de mon organisation de ces dernières années. Comme les militant-e-s, je me suis battu-e et je me bats toujours contre les réformes du collège et du lycée. Comme le SNES et la FSU, je suis pour un bac national et anonyme qui n'attache pas les plus pauvres à un bac territorialisé et déclassé. Comme le SNES et la FSU, je suis contre la sélection à l'université : personne ne peut interdire à un-e jeune qui a obtenu son baccalauréat de poursuivre son parcours. Avec le SNES et la FSU, je lutte avec les Psy-EN pour le maintien du service public d'orientation de l'Éducation nationale et de ses missions. Comme les militant-e-s, j'ai refusé les aspects négatifs du PPCR (nouveau mode d'évaluation, rendez-vous de carrière). Comme le SNES et la FSU, je considère que le PPCR, malgré les mesures de revalorisation salariale qui ont concerné les enseignant-e-s, les CPE, les Psy-EN et les fonctionnaires les moins bien payé-e-s, reste très insuffisant et que nos professions ont besoin d'un plan de revalorisation des salaires pour rattraper le retard pris depuis le début des années 2000.

➡ **Je vote SNES et FSU** car je suis attaché-e au paritarisme et aux droits des personnels. Je veux que l'administration continue à traiter tou-te-s les collègues de manière égalitaire selon des règles claires et transparentes. Je pense que l'existence de commissions paritaires est la seule garantie fiable qui le permette. En votant pour le SNES et la FSU, je reste attaché-e au statut de fonctionnaire, à une fonction publique d'État et je refuse la contractualisation massive des personnels. Je défends un système de retraite par répartition, appuyé sur des cotisations salariales et patronales.

**Pour toutes ces raisons, je t'appelle à voter et à faire voter pour les listes
du SNES et de la FSU, entre le 29 novembre et le 6 décembre 2018 !**

Premier-e-s signataires : Alix BÉRARD (Collège Descartes – TREMBLAY-EN-FRANCE), Aurélien BILLOD (Lycée Olympe de Gouges – NOISY-LE-SEC), Hélène BOYER (Collège Saint-Exupéry – NOISY-LE-GRAND), Alexandre CASATI (Collège Albert Camus – ROSNY-SOUS-BOIS), Ludovic CHAPSAL (Collège Henri Barbusse – SAINT-DENIS), Pierre CLAUSTRE (Lycée Jean Jaurès – MONTREUIL), Danièle CLAYETTE (Retraitée – SEINE-SAINT-DENIS), Martine CLODORÉ (Lycée Jean Jaurès – MONTREUIL), Karine DARJO (Lycée Auguste Blanqui – SAINT-OUEN), Benoît DEL TORCHIO (Lycée Maurice Utrillo – STAINS), Irène DOCEKAL (Collège Rosa Luxemburg – AUBERVILLIERS), François DUKAN (Lycée Jean Jaurès – MONTREUIL), Géraldine DURIEZ (CIO – ÉPINAY-SUR-SEINE), Manon FAIVRE (Lycée Germaine Tillion - LE BOURGET), Richard GALERA (Lycée Jean Jaurès – MONTREUIL), Romain GENTNER (Collège Georges Politzer – La Courneuve), Nathalie GRÉGOIRE (Lycée Germaine Tillion – LE BOURGET), Emma GREINER (Lycée Lucie Aubrac – PANTIN), Christine JARRIGE (CIO – GAGNY), Erhan KADITHAVIENNE (Lycée Olympe de Gouges – NOISY-LE-SEC), Marie KARAKUILLO (Collège Fabien – MONTREUIL), Sandra KERREST-BELO (Lycée Paul Eluard – SAINT-DENIS), Lucie KRUMEICH (Collège Pablo Neruda – GAGNY), Jordi LE COINTE (Collège Pablo Picasso – MONTFERMEIL), Mathieu LOGOTHETIS (Lycée Clemenceau – VILLEMOMBLE), Véronique PABIAN (Lycée Jean Jaurès – MONTREUIL), Blandine PAULET (Lycée Jean Renoir – BONDY), Céline PINCHON (Collège Jean Lolive – PANTIN), Claudine RAYNAUD (Collège Jean Jaurès – SAINT-OUEN), Khamta RYAM (Lycée Jean Zay – AULNAY-SOUS-BOIS), Camille TAILLEFER (Lycée Jacques Feyder – ÉPINAY-SUR-SEINE), Grégory THUIZAT (Collège Henri Barbusse – SAINT-DENIS)...

Pour rejoindre les signataires de cet appel, signez [ici](#) :

https://creteil.snes.edu/Appel-des-militant-e-s-du-SNES-en-Seine-Saint-Denis-a-voter-pour-les-listes.html?var_mode=calcul